

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20200206_01

Séance du 6 février 2020

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 12
- Votants : 14

Date de la convocation :

30 janvier 2020

**Date d'affichage
du compte rendu :**

10 février 2020

L'an deux mil vingt, le six février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY (jusqu'au point 1), Henri RATTE, Jérôme SERRETTE, Daniel VERNERÉY.

Étaient absents excusés : Joël ALPY (procuration à Pascale DUSSOUILLEZ), Carmen VALLET (procuration à Anne-Marie MIVELLE), Marie-Paule SCHENCK, Jean-Yves QUETY (à partir du point 2)

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNERÉY.

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Projet Centre bourg, présentation de l'étude financière par SOLIHA Jura

Le conseil municipal accueille Noémie BLANCO et Gauthier LACANAL, de SOLIHA Jura, chargés de présenter l'étude financière du projet Centre bourg comprenant :

- 8 logements adaptés aux personnes âgées non dépendantes (5 T3 et 3 T2),
- un plateau médical,
- une micro-crèche,
- une chaufferie bois à plaquettes,
- un objectif d'atteindre un bâtiment basse consommation (BBC), voire un bâtiment à énergie positive (BEPOS).

Après un rappel des enjeux et principales caractéristiques du projet et de ses composantes (taille et équipement des logements...), pour un total prévisionnel d'environ 830 m², SOLIHA Jura présente une estimation du coût du projet. Il pourrait être d'environ 2,4 M€, toutes dépenses confondues (études, travaux, frais divers, maîtrise d'œuvre, TVA...).

SOLIHA Jura a travaillé également sur le montage financier prévisionnel du projet, afin de vérifier sa faisabilité et son réalisme. En l'état actuel des choses, la Commune pourrait compter sur au moins près de 1 M€ de subventions (Europe, État, Région, Département) sur les différentes parties du programme puisque les enjeux liés au logement des personnes âgées, à la présence médicale, à la prise en charge de la petite enfance et au développement des énergies renouvelables colle avec les préoccupations nationales.

Le reste de la dépense serait couvert par différents emprunts à taux zéro ou à taux très faible, sur des périodes pouvant aller de 25 à 35 ans. Le montant des remboursements serait largement couvert par le montant des différents loyers, tout en provisionnant de l'argent pour le gros entretien et les réparations. Les loyers des logements pourraient être, à titre d'exemple, d'environ 350 € pour un T2 et de 480 € pour un T3.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le programme du projet Centre bourg tel que décrit ci-dessus,
- demande à ce que les nouvelles simulations financières prennent en compte un loyer beaucoup plus faible pour les locaux médicaux/paramédicaux,
- approuve le principe d'un coût total de 2,4 M€ toutes dépenses confondues mais souhaite qu'une optimisation des postes de dépenses soit réalisée pour limiter ce coût,
- décide de lancer une consultation pour retenir un mandataire de l'opération et charge SOLIHA Jura de l'assister dans cette démarche.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,



Florent SERRETTE